

LE PORT DE CHURCHILL

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question, qui s'adresse au ministre des Transports, porte sur l'avenir de Churchill.

On a appris récemment que le gouvernement fédéral n'allait plus utiliser Churchill comme un port important d'approvisionnement des Territoires du Nord-Ouest. Si c'est bien vrai, cela va coûter à l'économie manitobaine 100 millions de dollars et mettre en péril tous les itinéraires aériens qui se rendent dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le ministre va-t-il nous garantir que le gouvernement n'envisage pas la solution en question et que Churchill demeurera le principal port d'approvisionnement du Nord?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, la question du port de Churchill inquiète le ministère des Transports depuis un certain nombre de mois. Le cœur du problème, c'est de savoir si des grains seront manutentionnés au port de Churchill.

Nous avons entrepris un certain nombre d'études, de concert avec les intéressés, et ce qui importe, en définitive, c'est de savoir si les céréales passeront par ce port à l'avenir. Si nous pouvons établir que des volumes suffisants de céréales peuvent être manutentionnés à Churchill, le problème ne se posera pas. Sinon, nous devons bien entendu, examiner toutes les possibilités.

M. David Walker (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, je suis très surpris par la réponse du ministre. Il sait pertinemment que l'avenir de Churchill est entre les mains du gouvernement, car c'est lui qui contrôle le CN, le transport du grain, l'achat de combustible lourd pour le Nord par l'entremise du ministère des Transports et enfin, les achats effectués par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Le ministre va-t-il nous donner ces garanties? Depuis huit ans, les gens de Churchill, les habitants du Manitoba, le gouvernement de la province et les députés de ce côté-ci de la Chambre demandent au gouvernement ce qu'il va faire au sujet de Churchill.

Questions orales

Le ministre va-t-il nous garantir sans équivoque que l'avenir de Churchill est assuré sous son gouvernement?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, je répète que depuis deux ans, nous maintenons le port de Churchill ouvert en attendant de voir s'il est capable, de façon viable, de manutentionner des marchandises, notamment et surtout des céréales.

Nous continuons d'examiner la situation très sérieusement. Nous n'avons pas l'intention de fermer le port de Churchill dans un avenir immédiat, mais nous cherchons une solution à long terme.

* * *

LES PÊCHES

L'hon. Roger C. Simmons (Burin-Saint-Georges): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention de mon honorable collègue, le ministre des Pêches.

Lorsqu'il en est arrivé à une entente en décembre dernier avec la Communauté européenne pour mettre fin à la surpêche des stocks de poisson qui chevauchent la zone de 200 milles au large de Terre-Neuve, beaucoup d'entre nous étions sceptiques et avec raison.

Nous apprenons maintenant que les Espagnols et les Portugais en sont revenus à leur petit jeu. Ils sont en train de piller les stocks de morue de petite taille et d'écouler des centaines de tonnes de filets d'une ou deux onces sur les marchés mondiaux.

Le ministre se rend-il compte que toutes les amabilités auxquelles il s'est livré, toute la diplomatie qu'il a déployée n'ont pas donné et ne donneront pas de résultats? Est-il maintenant prêt à se montrer sérieux à cet égard et à prendre des mesures pour mettre fin une fois pour toutes à cette piraterie au large de la côte est du Canada?

L'hon. John C. Crosbie (ministre des Pêches et des Océans et ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique): Monsieur le Président, nous nous rendons sûrement tous compte que les paroles du député sont plutôt exagérées.

Le bruit court que des Portugais écoulent de la morue de très petite taille sur les marchés internationaux. Nous vérifions pour voir si c'est bien le cas.

Je puis dire à la Chambre que les pays de la Communauté européenne, l'Espagne et le Portugal notamment, n'ont pas pêché de morue du Nord dans la zone 3L à l'extérieur de notre zone de 200 milles depuis le début de